AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1183
FR0011471135-FS0644

4 juillet 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ERYTECH PHARMA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 juillet 2018, la société de droit américain Baker Bros. Advisors, L.P.[1] (860 Washington Street, 3rd Floor, New York, NY 10014, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, les 28 et 29 juin 2018, les seuils de 25% et 20% du capital et des droits de vote de la société ERYTECH PHARMA, et détenir 3 085 969 actions ERYTECH PHARMA représentant autant de droits de vote, soit 17,20% du capital et 15,79% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte de la cession d'actions ERYTECH PHARMA sur le marché.

[1] Agissant en tant qu'« *investment adviser* » des fonds 667, L.P. et Baker Brothers Life Sciences, L.P. Baker Bros. Advisors (GP) LLC est l'unique « *general partner* » dirigé par MM. Julian C. Baker et Felix J. Baker.
[2] Sur la base d'un capital composé de 17 940 035 actions représentant 19 543 991 de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.